

ETUDE COMPARATIVE DU FUTUR DANS LE SYSTEME VERBAL DU FRANÇAIS ET DU ROUMAIN CONTEMPORAINS

STUDIUL COMPARATIV AL VIITORULUI IN SISTEMUL VERBAL FRANCEZ SI ROMÂN CONTEMPORAN

Eudochia VOLONTIR-SEVCIUC
Université Paris IV, France
E-mail : eudochia.sevciuc@yahoo.fr

Résumé

Dans notre communication nous nous proposons de discuter d'un phénomène qui, d'après nous, n'a pas été suffisamment traité par les linguistes français et roumains et qui soulève encore beaucoup de questions. Il s'agit de l'expression du futur en français et en roumains qui se présente différemment d'une langue à l'autre, de comprendre la différence fondamentale entre deux langues avec un futur français plus orienté vers la réalisation de l'action, situé sur l'axe du discours "Moi - Ici- Maintenant "origine T0 ou" Chronologie absolue" et un futur roumain plutôt modal et hypothétique, capable d'exprimer l'éventualité.

Rezumat

In comunicarea noastră propunem discuția unui fenomen care, după părerea noastră, n-a fost suficient tratat de către lingvistii francezi și români, în urma căreia mai apar încă multe întrebări. Merge vorba despre expresia viitorului, care se prezintă diferit în română și franceză, despre înțelegerea diferenței fundamentale dintre ambele limbi cu un viitor din franceză mai mult orientat spre realizarea acțiunii, situată pe axa discursului "Eu- Aici-Acum", originea T0 sau "Cronologie absolută" și un viitor din română mai mult modal și ipotetic, capabil să exprime eventualitatea.

Mots clés: futur français, futur roumain, temps, mode

Cuvinte cheie: expresia viitorului, română, franceza, timp, mod

Observations générales sur l'emploi des temps en français

Les temps d'un verbe français ne s'emploient pas comme les membres d'un système unique, ils se distribuent en deux systèmes distincts et complémentaires. Ces deux systèmes manifestent deux plans d'énonciation différents, que nous distinguerons comme celui du *discours* et celui de l'*histoire*.

Si le point de départ de la division temporelle est le présent, on obtient une division primaire du temps que l'on appelle temps du discours (E. Benveniste) situé sur l'axe déictique Moi-Ici-Maintenant, chronologie absolue ou l'axe de l'énoncé. Au contraire si la référence au moment de l'énonciation est indirecte c'est-à-dire si le point de référence est situé par rapport à un autre moment autre que le présent (passé ou futur), il en résulte un autre axe ou les temps sont rapportés les uns aux autres. C'est le temps de l'histoire (E. Benveniste) ou le temps narratif situé sur l'axe lors-alors (P. Imbs)-chronologie relative ou axe du récit (R. Jakobson, J. Dubois)

LE FUTUR EN FRANÇAIS

Le futur simple français est issu de futur périphrastique latin « *habeo cantare* , inversé en *cantare habeo* a donné *cantare ai* , puis par fusion chanterai », ceci pour toutes les personnes sauf les premières et deuxièmes personnes du pluriel qui ont vécu un traitement différent.

Le futur situe le procès dans la chronologie absolue, dans une époque à venir par rapport au moment de l'énonciation. Cette époque peut être plus ou moins lointaine par rapport à ce moment. Expression de la postériorité, le futur prend son point de départ dans le présent, mais place l'action en dehors de la réalité de celui-ci. Création tardive, le futur a eu tout d'abord une valeur modale (supposition, obligation, incertitude) qui s'est ultérieurement transformée en valeur temporelle. Souvent, d'ailleurs, les deux types de valeurs coexistent.

La position de postériorité de ce type de futur par rapport à l'acte de l'énonciation engendre deux valeurs fondamentales : *le futur à venir* et *le futur proche* :

Je partirai dans quelques minute - futur proche

Je partirai dans deux ans - futur lointain

Le futur *à venir* indique le fait que le processus, non encore réalisé, est postérieur à une référence située dans l'actualité, dans le passé ou dans le futur du sujet parlant.

En situant le procès dans l'avenir, après le moment de l'énonciation, le futur envisage le procès avec une certaine part d'hypothèse et d'incertitude.

Le futur proche indique que le procès n'est pas encore réalisé, mais il est tout près de se réaliser:

Ex : Regarde, observe-le bien. il va d'abord s'agenouiller, puis il va se redresser lentement.

Temps du discours (situé sur l'axe de l'énoncé), la seule forme verbale du futur peut marquer la projection de l'action dans l'avenir par rapport au « présent » de l'énonciation : *Je partirai sans toi* ; cette projection peut être confirmée par un adverbe ou un complément circonstanciel. Ces indices temporels sont de nature à souligner la distance entre le fait à venir et le présent du locuteur. *Demain, je partirai sans toi*. Dans une subordonnée dépendant d'un verbe au présent, le futur s'emploie avec la même valeur : *Je sais qu'il viendra*.

Formes qui envisagent le procès après le moment de l'énonciation, les temps du futur, considérés par certains grammairiens modes (V. Martin, 1983, p. 127 - 128), désignent le temps que l'on ne touche pas encore, que l'on imagine seulement, en apportant l'idée d'hypothèse (Guillaume, 1983, p. 31); toute une série d'emplois du futur joue plus ou moins sur la virtualité inhérente à l'époque future. « Ils se fondent sur l'idée de possible que, par nature, l'avenir comporte avec lui » (Martin, 1983, p. 128).

Temps du discours, situé sur l'axe de l'énoncé, le futur *indique la postériorité* par rapport au ME: *Elle se prépare, car ses amis lui rendront visite ce soir*.

LE FUTUR DE CONCORDANCE

Le futur de concordance est caractéristique pour le français. Nommé aussi *futur dans le passé*, il est identique du point de vue de la forme, au conditionnel, présent ou passé, donc correspondant au futur simple ou futur antérieur.

Exemple : *J'ai cru en la parole du ministre, quand il a dit qu'il ferait quelque chose mais il n'a rien fait*.

Elle déclarera qu'elle viendrait , quand on l'aura appelée.

LE FUTUR DU PASSE

Le futur du passé est identique à la forme du conditionnel. Si le futur simple, qui sert à exprimer un fait dont la réalisation est projetée dans l'avenir mais dont le point de départ est fixé dans le présent, est transposé dans le passé, le système de référence change. Et ce changement se traduit

formellement par la substitution des désinences de l'imparfait à celles du présent du verbe *avoir*. « Le conditionnel - temps » sera donc toujours en rapport avec une forme temporelle du passé :

Style indirect :

La mère de Rieux dit à Rambert qu'il le trouverait à l'hôpital de la haute ville.

Style indirect libre :

La réponse fut plutôt vague. Il fallait patienter jusqu'à la semaine prochaine. On recommencerait alors.

Gonzales proposa donc un rendez-vous pour le lundi suivant. Mais cette fois -ci, on installerait Rambert chez Marcel et Louis.

(Camus, *La peste*)

On sait qu'en roumain cette règle de concordance ne s'applique pas. Grevisse souligne qu'au niveau du sens, le futur de concordance et le conditionnel sont différents : « Le futur du passé n'a rien du mode conditionnel : *Elle a déclaré qu'elle viendrait* n'est que la transcription au passé de *elle déclare qu'elle viendra* ».

LE CONDITIONNEL

Le conditionnel pose le problème de savoir s'il s'agit d'un mode. Les grammaires distinguent traditionnellement un conditionnel temps, qui est l'expression du futur dans un récit du passé:

Marie avait dit qu'elle viendrait le lendemain et un conditionnel mode, lié à l'expression de l'hypothèse:

Tu pourrais connaître mon ami, si tu venais plus tôt.

Par rapport au futur, le conditionnel renforce la part d'incertitude inhérente à l'avenir: il présente le procès avec une charge d'hypothèse. G. Guillaume (1929: 48) le nomme futur hypothétique.

L'hypothèse est la valeur fondamentale du conditionnel:

Si Marie avait un père, elle serait heureuse.

Sémantiquement, le conditionnel est défini comme un irréel du présent (« *mais elle n'en a pas* »), qui se distingue de l'irréel du passé:

Si Marie avait eu un père, elle aurait été heureuse (« *malheureusement, elle n'en a pas eu* »)

et du potentiel:

Si Marie avait un jour un père, elle serait heureuse (« *peut-être en aura-t-elle un* »).

Les valeurs sémantiques d'irréel du présent ou du passé ne sont pas exprimées par le conditionnel (comme dans le cas du conditionnel temps), mais par le verbe de la subordonnée, à l'imparfait ou au plus-que-parfait, en corrélation avec *si*.

Pour s'en convaincre il suffit de comprendre la phrase: *Ah! si Marie avait eu un père...*

Comme le futur, le conditionnel indique une vision postérieure du procès cette fois, le point de référence à partir duquel est envisagé l'avenir n'est plus le présent, mais bien le passé. Dans sa valeur de base, cette forme verbale n'exprime donc le conditionnel ou l'hypothèse, mais bien *l'avenir vu du passé*.

Cette valeur temporelle fondamentale est sensible dans les structures *de discours indirect* (qui rapportent les paroles ou les pensées d'un personnage)

Ex. *Il m'écrivit qu'il partirait seul en vacances.*

Si le verbe principal au passé disparaît et s'il est mentionné en phrase indépendante la structure prend la forme de discours indirect libre, avec le même emploi du conditionnel.

Ex.: *...il m'écrivit une longue lettre. Cette année, il partirait seul en vacances pour faire le point.*

Dans ces emplois, on observe le phénomène de concordance: dans un contexte au passé, le conditionnel se substitue, pour évoquer l'avenir, à ce qui serait un futur au discours direct (*Je partirai seul en vacances...*), afin de réduire l'écart temporel entre récit et discours. On l'a parfois appelé, dans cet emploi, futur du passé.

LE FUTUR EN ROUMAIN VIITORUL I / LE FUTUR I (FUTUR SIMPLE)

Le futur roumain situe l'action du verbe dans un moment postérieur au moment du déroulement du processus de communication. Il connaît deux formes : une forme de temps *absolu* et une de temps de *relation*.

Le futur en roumain a les mêmes valeurs qu'en français y compris celle de présomptif passé (le futur antérieur: *Va fi sosit* « *Il sera arrivé, il est arrivé peut-être* »). En plus il peut-être régi par un verbe au passé (*Mi-a spus că va veni, mais* « *Il m'a dit qu'il viendrait* ») et apparaît après *dacă*, équivalent de *si conditionnel*.

On appelle simplement « futur » en roumain trois formes composées correspondant au futur simple ou au futur proche :

Les formes du futur appartiennent à deux catégories

- dans le registre de langue soutenu : *voi cânta* 'je chanterai, je vais chanter'
- dans le registre courant : *am să cânt* ou *o să cânt* 'je chanterai, je vais chanter'.

C'est la forme de temps *absolu* du futur. Elle présente l'action du verbe comme allant ou devant se dérouler dans un moment postérieur au moment de la communication verbale :

*“Da, mă voi naște din păcat / Primind o altă lege ;”
Oui, je naîtrai du péché / Recevant une autre loi ;
(M.Eminescu).*

Même si c'est, par excellence, un temps absolu, le *futur I* peut, cependant, également rapporter l'action du verbe à un autre moment que celui du présent du processus de communication. Conditionné par les relations syntaxiques dans lesquelles entre le verbe-prédicat, le futur peut se référer à un des temps du passé, au présent d'un autre verbe ou à un autre futur, temps qui entrent dans différents rapports temporels : *d'antériorité* et de *simultanéité*.

VIITORUL II / FUTUR II (FUTUR ANTERIEUR)

C'est la forme de *temps de relation* du futur. Il correspond dans le paradigme du *futur* au plus-que-parfait dans le paradigme du *passé*. Il a un autre terme de référence que le présent de la communication, qui est le *futur I*. Il situe l'action du verbe dans un moment postérieur au déroulement du processus de communication, mais antérieur au moment de l'action du premier terme de référence :

*« Când vei ajunge tu student, eu voi fi terminat deja facultatea. »
Quand tu deviendras étudiant, j'aurais déjà terminé la faculté.*

LE MODE PRESOMPTIF ET « L'EMPLOI PRESOMPTIF » DU FUTUR

Dans les grammaires roumaines, on rencontre souvent à propos des différents emplois du futur des expressions comme « *le futur présomptif* », « *le futur a valeur de présomptif* » ou *futur à nuance présomptive* ». Nous sommes d'avis que dans les études traditionnelles, il y a de nombreuses confusions et formulations vagues et que quelques précisions s'imposent.

Tout d'abord il faut noter que le roumain connaît un mode à part lié à la problématique du F2: le mode « *présomptif* ». Il est défini comme le mode de la probabilité, de l'hypothèse probable, de la conjecture, d'une action dont le locuteur n'est pas sûr, mais qui la considère comme ayant plus de chances d'être réelle qu'irréelle.

Ce mode a deux temps: le présent et le parfait.

Au présent il est formé de l'auxiliaire *a fi* (« être ») en F2 et le *participe présent* du verbe:

O fi zicând el că e bolnav, dar nu îl cred.

Il dit « qu'il serait malade, mais je ne crois pas. »

Le présomptif parfait est formé de l'auxiliaire *a fi* (« être ») en F2 et le participe passé. On remarque qu'il ressemble au futur antérieur:

O fi crezut ca am nevoie de ajutor.

« Il a peut être cru que j'avais besoin d'aide. (FA - va fi crezut). »

En bref, le parfait présomptif est formé du futur de l'auxiliaire « être » et du participe passé du verbe et le présent présomptif en diffère seulement par le participe présent.

Ce mode est mentionné sommairement dans les grammaires descriptives, mais les problèmes qu'il pose ne sont pas clarifiés pour autant. Ainsi, chez divers auteurs, il y a confusion entre le mode présomptif et les autres modes et temps du doute.

Voilà l'explication que les linguistes roumains donnent pour l'apparition du présomptif comme forme spécialisée pour exprimer la probabilité.

La tendance de la langue à trouver des moyens d'expression plus clairs indique le besoin d'une forme propre pour le concept logique de « probabilité ». Le premier temps à acquérir la nuance présomptive a été le futur antérieur. Comme en roumain il n'existe pas de règles strictes de concordance des temps, le futur antérieur est remplacé très souvent par le futur simple.

După ce va sta ploaia, voi pleca.

« Après que la pluie cesse, je partirai. »

Le futur antérieur, construction assez « lourde », perd peu à peu sa valeur initiale (rarement rencontrée aujourd'hui). Il ne renvoie plus à « une action qui aura lieu avant une autre action future mais à une action probable dans le passé. Ainsi apparaît en langue le présomptif passé.

Après que le futur antérieur commence à être employé comme présomptif passé, le futur simple (plus précisément le F2 régionalement le F1 aussi) commence à être utilisé parfois pour rendre une action probable dans le présent: c'est ce que les roumains considèrent comme « l'emploi présomptif du futur ».

Après avoir donné une image du mode présomptif en roumain, nous revenons aux aspects qui le lient à F2, en emploi interprétatif du futur, le « futur épistémique ». Entre les deux il y a des interférences, qui deviennent sources de confusion pour les raisons suivantes:

- 1) le F2 est partie intégrante des formes du présomptif présent ou parfait;
- 2) le F2 s'emploie parfois effectivement à la place du présomptif présent. Cette substitution est justifiée par le fait que F2 est plus simple à utiliser (moins élaborée en tant que forme).
- 3) Ce mode est encore loin d'être clair même pour les linguistes roumains, pour ne pas mentionner les locuteurs. La différence entre les deux c'est une question de détail, que les locuteurs ne perçoivent pas toujours. En principe, là où les deux formes sont possibles il n'y a pas de changement important de sens. Pourtant, à notre avis, pour affiner l'analyse, il y a un critère de délimitation : la référence temporelle.

LES FORMES DU FUTUR EN ROUMAIN ACTUEL

En roumain contemporain, le futur, premier terme d'une opposition aspectuelle plutôt que temporelle dont le second terme est le futur antérieur, regroupe quatre séries de formes qui coexistent dans les différentes variétés de cette langue (Reinheimer Rîpeanu 1994). Ces formes se présentent toutes comme des constructions analytiques, aucune d'elles n'ayant l'apparence ou le statut d'un futur synthétique, analogue par exemple au futur simple français:

Ainsi, pour ce qui est du *futur*, le roumain, à la différence du français, a choisi de construire ses formants soit à l'aide de l'auxiliaire *VELLE > VOLERE*, soit à l'aide de l'auxiliaire *HABERE*. Tout en faisant abstraction des données diachroniques (v. en ce sens Iliescu, 2000), on rappelle seulement que dans la langue moderne et contemporaine le futur dispose de quatre paradigmes (formes) :

LE FUTUR – TYPE 1 (considéré la forme canonique de futur) : *a vrea* (< VOLERE) + l’infinitif court du verbe lexical. En tant qu’auxiliaire, *a vrea₁* présente (au présent de l’indicatif) un paradigme spécifique, différencié de celui du verbe lexical plein *a vrea₂* ‘vouloir’ : cf. *a vrea₁* (*voi, vei, va, vom, veși, vor*) vs. *a vrea₂* (*vreau, vrei, vrea, vrem, vreși, vor*).

Îl voi mai tine în depozit câtva timp si pe urma vom vedea.

(Calinescu, *Scrinul negru.*, 2, 135 / 513)

Je garderai donc le buste sous clé pendant un certain temps, après quoi, nous aviserons.

Ce type de futur provient d’une des constructions périphrastiques latines plus récentes et utilisées sur des territoires plus restreints.

Il s’agit de la périphrase *vôlo-inf* : *volo cantare*, utilisée à l’est de la Roumanie.

En ce qui concerne l’auxiliaire *a vrea* «vouloir», ses formes ont évolué, par grammaticalisation, différemment des formes du présent de ce verbe. Elles n’ont de nos jours commun que la 3-ième personne du pluriel. Du fait que «vouloir» n’est plus reconnaissable dans l’auxiliaire, les locuteurs roumains ne sont plus conscients aujourd’hui de l’évolution du futur à partir d’une construction modale.

C’est le plus ancien type en roumain et il représente le futur « standard ». Il est utilisé surtout dans la langue écrite et à l’oral soutenu. Il peut rendre tous les emplois. Pourtant, pour certains usages, l’un des trois autres types est préféré. Dans ces cas, son emploi est possible, mais peut paraître « artificiel pour le locuteur natif.

Par la suite, nous présentons les trois autres types de futur, apparus ultérieurement dans la langue. Ils sont partiellement en concurrence avec ce premier type.

LE FUTUR – TYPE 2 représente, en fait, une variante du Fut.-Type 1, résultée de l’érosion des formes de l’auxiliaire *a vrea₁*, réduit cette fois-ci à : *oi, oi / ăi / ei / îi, o / a, om, ăți / oți, oi* et suivi de l’infinitif court du verbe lexical.

Păi când l-oi vedea, pici jos. (...) Când te-o vedea, nu se poate sa nu-i placi.

(Calinescu, *Enigma Otiliei*, 2, 92 / 412-413)

Mais quand tu le verras, ma fille, tu tomberas de ton haut! (...) Lorsqu’il te verra, il est impossible que tu ne lui plaises pas.

Ce type de futur était connu en latin, apparaît dans quelques langues romanes, dans les langues balkaniques.

LE FUTUR – TYPE 3 : l’auxiliaire *a avea* (< HABERE), les formes pleines de l’indicatif présent (*am, ai, are, avem, aveți, au*) + le subjonctif présent du verbe lexical : *am să cânt, ai să cânți, etc.*

Acum are sa se dezbrace, avertiza Florica.

(Calinescu, *Scrinul negru.*, 2, 132 / 511)

Vous allez voir il va se déshabiller, dit Florica

L’auxiliaire *o*, une forme évoluée de «vouloir» invariable et suivi du subjonctif (introduit par sa «que») est parfois remplacé par *or* dans certaines régions sous l’influence du type précédent ou par hypercorrection). La personne est marquée uniquement par le verbe principal. Cette forme s’emploie surtout dans la langue parlée de la Valachie en Moldavie et en Transylvanie le *o* est parfois remplacé par *a* qui provient de *va*.

LE FUTUR – TYPE 4 : une variante du Fut.-Type 1, dont l’auxiliaire a subi la réduction à l’invariable *o* + le subjonctif présent du verbe lexical : *o să cânt, o să cânți, etc.*

Tata e foarte bolnav si bătrîn, observa Florica, mult n-o să mai trăiască, si deci nici pe pensia lui n-o să mai contăm cine stie cât.

(Călinescu, Scrimil negru, 2, 146. 147 / 524)

Père est âgé et très malade, déclara Pionce. Il n'en a plus pour longtemps. (..) bientôt nous ne pourrons plus compter sur sa retraite.

Les auxiliaires utilisés dans la construction de ces variantes analytiques sont *a vrea* et *a avea* ; l'auxiliaire revêt tantôt la forme d'un mode non personnel: l'infinitif, tantôt celle d'un mode personnel: le subjonctif (roum. conjunctiv). Les quatre variantes entretiennent des relations paradigmatiques, pouvant théoriquement se remplacer les unes les autres dans le même point de la chaîne:

Voi pune / am să pun / o să pun / oi pune si eu umărul.

Je vous donnerai / je vais vous donner moi aussi un coup de main.

Cependant, la première forme relève de la langue littéraire ou de la langue standard, les deux autres : F2 et F3 appartiennent au roumain familier, plus précisément à la langue parlée, la dernière F4 est propre au roumain familier ou même populaire oral (Reinheimer Rîpeanu 1994a: 182).

En ce qui concerne la distribution des formes du point de vue de leur usage sur le territoire de la Roumanie, en consultant l'« Atlas linguistique roumain II », on constate que « le futur du type *voi cînta* [[F1 et *am să cînt* [F4] connaît une circulation générale, tandis que *o să cînt* [F3] a été enregistré seulement dans la partie du sud du pays et dans quelques localités du nord » (Rodica Orza, 1966: 221)

Dans cet article nous avons réuni toutes les catégories de contexte avec le futur que nous connaissons; nous devons préciser pourtant qu'il en existe, peut-être, d'autres dans lesquels le futur pose d'autres types de problèmes, et qui nous ont échappé.

De toutes ces analyses, on comprend que ce qui compte dans l'interprétation d'un énoncé au futur c'est tout d'abord la référence temporelle et, ensuite, les nuances subjectives attachées au futur: certitude, incertitude, prédiction, obligation, désir, volonté, intention... L'interprétation se fait à partir du type de futur, en passant par l'information contextuelle, qui est de nature diverse.

Le futur roumain est exprimé par quatre paradigmes analytiques, communs à tous les verbes et représentant deux types de constructions : futurs avec l'infinitif (*va veni, a veni il viendra*) ; futurs avec le subjonctif (*o să vină, are să vină, il viendra*). Ils se caractérisent par la forte réduction formelle des auxiliaires (*avoir, vouloir*), par le degré poussé de leur grammaticalisation et par la forte cohésion des syntagmes.

Du point de vue de leur valeur temporelle, les quatre paradigmes peuvent être considérés comme équivalents, la distinction « futur proche » étant étrangère au roumain. La distinction entre les diverses formes de futur s'établit surtout sur un axe modal, allant du + certain vers le - certain. On remarque le glissement diachronique de certains futurs vers le sens modal qui, dans certains cas, a pris le pas sur la valeur temporelle. Par ailleurs, certaines périphrases futures, initialement à valeur durative, se sont spécialisées en diachronie pour l'expression de la conjecture. Un bel exemple de glissement est celui du conditionnel, anciennement futur (le futur généralement roman issu de lat. *habeo + infinitif*), qui, après être passé par l'étape « futur incertain », a fini par se spécialiser comme expression de l'hypothèse, remplaçant l'héritier du subjonctif parfait latin, qui avait assuré cette expression jusqu'aux XVIe - XVIIe siècles.

La mise en parallèle du roumain et du français nous offre une image d'ensemble des emplois du futur. Tout d'abord du point de vue « quantitatif », on constate que les deux langues présentent plus ou- moins les mêmes emplois. Les exceptions en sont les suivantes : le futur de concordance est fréquent en français, tandis qu'un roumain il est limité à F4 et cela dans le registre soutenu.

Bibliographie

- AVRAM, Mioara (1997), *Gramatica pentru toti*, Bucuresti, Editura Humanitas.
- BENVENISTE, Emile (1966), « Les relations de temps dans le verbe français », in *Problèmes de linguistique générale*. Paris Gallimard.
- BEREA-GÂGEANU, Elena (1979), *Viitorul în limba română*. Thèse de Doctorat soutenue à l'Université de Bucarest.
- BORILLO, Andrée (2001), «La modalité épistémique: le cas du futur conjectural ». Communication au colloque, *Temps et Point de vue*. Université de Paris III.
- CĂLĂRAȘU, Cristina (1977), « Despre timpurile de relatie în limba română », *SCL XXVIII*.
- CĂLĂRAȘU, Cristina (1978), « Consideratii asupra concordantei timpurilor în română », *Limba si literatura Vol.III/1978* Societatea de Stiinte Filozofice
- CHARAUDEAU, Patrick (1992), *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris, Hachette Livre.
- COTEANU, Ion (1982), *Gramatica de baza a limbii romane*. Bucuresti, Garamond.
- COTEANU, Ion (1990), *Gramatica, stilistica, compozitie*, Bucuresti, Editura Stiintifică.
- CRISTEA, Teodora (1977), *Eléments de grammaire contrastive. Domaine français-roumain*, Bucuresti, Editura Didactică si Pedagogică.
- CRISTEA Teodora (1979), *Grammaire structurale du français contemporain*, Bucuresti, Editura Didactică si Pedagogică.
- CRISTEA, Teodora; CUNITA, Alexandra (1983), *Etudes contrastives. Enonciation et contrastivité*, Bucuresti, TUB.
- CRISTEA, Teodora; CUNITA, Alexandra (1974), *Verbul. Le verbe*, Bucuresti, Tipografia Universității
- DAMOURETTE, Jacques & PICION, Edouard (1911/1936), *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française*, Paris, d'Artrey.
- GĂTĂ, Anca (2001), *L'acte de prédiction en français contemporain*. Galati, Editura Fundatiei Universitare « Dunărea de Jos ».
- GRAUR, Alexandru (coord.) (1966), *Gramatica limbii române, Editia a II-a revăzută si adăugită*, Bucuresti, Editura Academiei.
- GUILLAUME, Gustave (1951), « La représentation du temps dans la langue française », *Le Français Moderne*. [Article reproduit dans *Langage et science du langage*]
- GUILLAUME, Gustave (1965), *Temps et verbe. Théorie des aspects, des modes et des temps*, Paris, Honoré Champion.
- GUTU-ROMALO, Valeria (coord.) (2005), *Gramatica limbii romane (GALR)*, Bucuresti, Editura Academiei Române.
- ILIESCU, Maria (2000), «Grammaticalisation et modalités en roumain: le futur déictique et épistémique », in Martine Coene, Walter De Mulder, Patrick Dendale, Yves D'Hulsd (éds.),
- IMBS, Paul (1960), *L'emploi des temps verbaux en français moderne. Essai de grammaire descriptive*, Paris, Klincksieck
- MOESCHLER, Jacques; REBOUL, Anne; LUSCHER, Jean-Marc; JAYEZ, Jacques (1994), *Langage et pertinence Référence temporelle, anaphore, connecteurs et métaphore*. Nancy, Presses Universitaires de Nancy.
- MOESCHLER, Jacques (1996), *Théorie pragmatique et pragmatique conversationnelle*, Paris, Armand Colin.
- MOESCHLER, Jacques (2000a), « L'ordre temporel dans le discours, le modèle des inférences »
- NICULESCU, Alexandru (1965), *Individualitatea limbii române între limbile romanice. Contribuții gramaticale*. Bucuresti, Editura Stiintifică.
- ȘODOLEANU-SILVESTRU, Elena (2002), *Expresii frazeologice românești in perspectivă comparată*. Bucuresti, Editura Fundatiei « România de Măine ».
- TUESCU, Mariana (2005), *L'auxiliation de modalité. Dix auxiverbes modaux*, Bucuresti, Editura Universitatii din Bucuresti.
- VET, Co (1980), *Temps, aspects et adverbes de temps en français contemporain*, Genève, Droz.
- VETTERS, Carl (1996), *Temps, aspect et narration*, Amsterdam, Rodopi.
- VETTERS, Carl & SKIBINSKA, Elzbieta (1998), «Le Futur: une question de temps ou de mode? », Borillo S.; Vettters, C. & Vuillaume, M. (éds.), *Regards sur l'aspect*, Amsterdam/ Atlanta, Rodopi.